

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Pannes sur le réseau électrique : réalisation des travaux urgents

Suite à la libération le 27 novembre 2012 par le Conseil municipal d'une dépense liée de CHF 150'000.- afin de réaliser au plus vite les travaux de réparations nécessaires et de renouveler les installations à l'origine des pannes des 17 et 27 novembre, les Services techniques ont mis en route les procédures destinées à la réalisation pratique des travaux.

Le jeudi 6 décembre, le renouvellement de la jonction entre le câble souterrain qui relie la station transformatrice de Tivoli avec la ligne aérienne moyenne tension sur le mât situé au sud de la route cantonale H30 est planifiée et permettra de remettre en service le bouclage de l'alimentation de la commune. Depuis le 3 décembre, des creusages préparatoires ont été entrepris dans ce secteur.

Dès le 10 décembre et si les conditions le permettent, la mise en place de tubes électriques de la station Tivoli jusqu'au départ de la ligne sud débutera. Une fouille sera creusée dans la partie Est de la route et 6 tubes électriques seront posés. Selon les options choisies, le premier secteur qui sera touché par les travaux est la rue de Sébastopol. Si les conditions météorologiques le permettent, deux à trois semaines seront nécessaires pour réaliser cette section. La suite du projet sera réalisée en fonction des conditions hivernales.

Le Conseil remercie les riverains et les usagers de la route pour leur compréhension lors de la réalisation de ces travaux.

Nomination de deux apprenties

Parmi de nombreuses postulations, le Conseil municipal, au terme d'une procédure de sélection, a procédé à l'engagement de deux apprenties. Mmes Pauline Grosjean, de Péry, et Lara Reis, de Saint-Imier, rejoindront l'administration en août 2013, où démarrera leur apprentissage d'employée de commerce. L'exécutif imérien souhaite que la découverte de ce métier procure à ces deux jeunes collaboratrices plaisir et satisfactions.

Nonagénaire

Le 29 novembre 2012, M. Stéphane Boillat, maire, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue Jacques-David 8, où ils ont eu le plaisir de rencontrer M. Raymond Favre pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 5 décembre 2012
(cm)